

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 12 octobre 2022

---

### La poursuite du mouvement social provoquera des perturbations majeures le jeudi 13 octobre sur le réseau des tpg

La direction des Transports publics genevois (tpg) réagit à la décision prise par les représentant-es de deux syndicats de reconduire la grève en cours pour demain jeudi 13 octobre 2022. Elle considère que cette décision ne respecte pas l'accord signé avec les partenaires sociaux en 2018.

La direction des tpg a été informée aujourd'hui en fin de journée de la reconduction pour le jeudi 13 octobre 2022 de la grève en cours. Elle exprime ses vifs regrets pour les désagréments occasionnés. Elle dénonce vivement ce vote effectué par une partie du personnel lors d'une assemblée menée par deux syndicats. Elle considère cette décision comme illicite, car elle ne respecte pas l'accord signé avec les partenaires sociaux en 2018.

A ce sujet, elle indique que le dialogue avec les deux organisations syndicales soutenant la grève s'est poursuivi aujourd'hui à la mi-journée et qu'une séance a été agendée demain jeudi 13 octobre avec tous les partenaires sociaux.

Elle rappelle de plus que l'accord de 2018 devait, entre autres, permettre la mise en place d'un service minimum. Or, le caractère soudain de cette décision prive l'entreprise de la possibilité de mettre en œuvre ce service minimum attendu par la population genevoise. En effet, un préavis de 10 jours est requis. Ce temps est nécessaire à l'organisation d'un service minimum, comme cela a été le cas pour la journée du 12 octobre 2022.

La direction des tpg dénonce une situation qui met à mal le dialogue qui a constamment été recherché ces derniers mois. Elle confirme demeurer pour sa part ouverte aux discussions.

Dans ces conditions, les tpg annoncent qu'ils seront difficilement en mesure d'assurer leur offre le jeudi 13 octobre 2022. Le réseau des tpg sera en conséquence très fortement perturbé. La couverture du réseau en particulier urbain pourrait être très limitée.

Compte tenu de l'incertitude importante qui caractérise la journée du jeudi 13 octobre 2022, des perturbations majeures anticipées sur leur réseau et sur la tenue de leurs horaires, les tpg recommandent à leurs client-es de prendre les dispositions suivantes :

- se référer aux canaux d'informations des tpg : le site [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch) offre une information régulière de la situation (fil d'actualité) ; l'application tpgPreview ; les bornes situées aux arrêts ; le numéro vert 0 800 858 900 ;
- privilégier d'autres modes de transport, lorsque les trajets le permettent : le Léman Express, les Mouettes genevoises, la mobilité douce (marche à pied, vélo...), etc ;
- envisager le recours au télétravail, lorsque cela est possible.

Eu égard aux circonstances exceptionnelles qui marqueront cette journée, les tpg remercient d'ores et déjà leur clientèle pour sa compréhension vis-à-vis des désagréments occasionnés.

**Pour toute question au sein des Transports publics genevois (tpg) :**

**François Mutter, porte-parole des tpg**

**+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)**

---

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.*